

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

VACANCES D'AUTOMNE 2024

Données enfant

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ Adresse : _____

Téléphone en cas d'urgence: _____ Assurance RC : _____

Allergies, intolérances : _____ Mange du porc : oui non

UAPE habituellement fréquentée durant la période scolaire (cochez ce qui convient) :

Arc-en-Ciel La Cartouche Croqu'notes Le Looping Le Mikado Les Papivores La Récré

Le Relais La Trott' Point-Virgule Les lupins bleus La Bricoline

Données parent(s)

Parent principal : _____ Partenaire : _____

Employeur : _____ Employeur : _____

Tél. privé : _____ Tél. privé : _____

prof : _____ prof : _____

portable : _____ portable : _____

E-mail : _____ E-mail : _____

Autorité parentale : Oui Non

Autorité parentale : Oui Non

Placement (veuillez indiquer vos besoins en mettant une croix et en indiquant les horaires d'arrivée et de départ)

Date	Petit déjeuner	Matin	Midi	Après-midi*	Heure d'arrivée	Heure de départ
Jeudi 17 octobre						
Vendredi 18 octobre						
Lundi 21 octobre						
Mardi 22 octobre						
Mercredi 23 octobre						
Jeudi 24 octobre						
Vendredi 25 octobre						

* avec goûter

Remarques : _____

Important

- Ce formulaire doit être envoyé par e-mail ou par courrier à l'UAPE désirée pour la prise en charge de votre enfant jusqu'au 27 septembre 2024 au plus tard. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en compte.
- Dès réception du formulaire de demande d'inscription, un contrat spécial vacances vous sera envoyé rapidement par courriel. L'inscription dans une UAPE de remplacement est possible uniquement si l'UAPE habituelle est fermée.
- Le contrat devra être retourné à l'UAPE, daté et signé, dès que possible, mais au plus tard pour le 4 octobre 2024 compris. Jusqu'à cette date, il est possible modifier ou annuler le contrat sans frais. Passé ce délai toutes les prestations de garde inscrites sur le contrat seront facturées, quel que soit le motif. Pour les contrats dits « irréguliers », l'ensemble des prestations de garde inscrites sur le contrat seront également facturées.
- Les absences journalières de l'enfant durant la période des vacances doivent être annoncées par téléphone jusqu'à 08h30 au plus tard. Dans la négative, l'ensemble de la prestation sera facturé, repas et supplément vacances également.

Les UAPE suivantes sont ouvertes totalement ou partiellement pendant les vacances d'automne. Vous trouverez les coordonnées (e-mail, adresse, téléphone) de chacune d'entre elles sur le site www.aslae.ch à la page spécifique dédiée à chaque UAPE (à droite de l'écran).

- La Cartouche - Croqu'notes - Le Looping - Le Mikado - Les Papivores - La Récré - Le Relais - La Trott' - Les Lupins bleus, La Bricoline.

Nous certifions que ces données sont conformes et acceptons les conditions de placement durant les vacances ainsi que le règlement de l'ASLAE.

Date : _____

Signature(s)

Parent principal : _____

Partenaire : _____